



# SECTION 1

## INTRODUCTION



## **1. INTRODUCTION**

### **1.1 Avant-propos**

Au cours des dernières années, la direction des Services de peinture FL Inc. a mis plusieurs efforts pour sensibiliser l'ensemble de ses employés aux règles de santé et sécurité au travail, ainsi qu'à l'utilisation des articles et équipements de protection. L'objectif de ces actions est de diminuer les accidents reliés au travail.

C'est dans cette optique que la direction des Services de peinture FL Inc. s'est engagée à fournir un environnement de travail sûr et sain pour tous ses employés. Il est important que toutes les personnes qui pénètrent dans l'enceinte de l'entreprise connaissent les risques propres à notre milieu de travail et soient informées de leur obligation d'assurer leur propre sécurité et celle des autres.

Le présent programme vise à vous présenter le programme santé et sécurité de l'entreprise ainsi que les politiques, normes, procédures et directives connexes. Ces procédures ont été élaborées spécialement pour vous protéger, vous et vos compagnons de travail, contre les risques de blessures.

Tous les nouveaux employés doivent recevoir une induction de sécurité et une orientation des sites où ils auront à travailler. De plus, ils recevront une formation d'une durée minimale de 4 heures et devront prendre connaissance du programme de prévention dès leur entrée en fonction.

Lorsque les employés des Services de peinture FL Inc. effectuent des travaux chez d'autres entreprises, ils doivent se conformer aux normes de prévention et aux règlements des deux entreprises. Si deux règles entrent en conflit, la plus restrictive s'applique.

Il appartient à chacun de vous d'appliquer les procédures décrites dans le présent programme de prévention. C'est une responsabilité qu'on ne doit ni déléguer, ni ignorer.

### **1.2 La prévention, c'est une question d'attitude**

À chaque année, des travailleurs du secteur industriel sont victimes d'accidents et de maladies professionnelles. En plus des coûts humains que ceux-ci représentent, ces accidents ont un impact significatif sur le succès de l'entreprise car ils sont souvent considérés comme un manque de formation du personnel et bien souvent comme un manque de leadership de la supervision et de la direction.

De plus, la prévention ne se résume pas seulement à des affiches, des slogans ou des consignes, pas plus qu'à des réunions, des enquêtes ou des vérifications. La prévention doit s'appuyer sur un travail d'équipe entre les travailleurs, superviseurs et la direction s'entendent pour tout mettre en œuvre afin de faire du milieu de travail un environnement sain et sécuritaire pour tous.

### 1.3 L'objectif du programme

Par ce programme, notre entreprise vise à favoriser et à promouvoir l'application de toutes les règles de sécurité relatives au code de sécurité pour les travaux de construction afin de pouvoir réaliser nos travaux dans les meilleures conditions de sécurité possible, en établissant et en conservant un milieu de travail sûr et adéquat.

Les procédures de travail des sous-traitants devront être conformes aux exigences du présent programme de prévention et, s'il y a lieu, chaque sous-traitant devra déposer ses procédures générales et particulières de travail, avant de commencer ses travaux.

À tous les niveaux de supervision, le contrôle des accidents et blessures doit être prioritaire. Le personnel de supervision est aussi responsable des dispositifs de sécurité et de l'outillage dans son milieu de travail, de la disponibilité et du port des équipements de protection lors de l'exécution des travaux.

Chaque employé a donc la responsabilité personnelle d'exécuter ses tâches de manière à ne pas exposer sa propre vie et celle de ses compagnons. Dans l'accomplissement de son travail, il doit observer les règlements et instructions en fonction d'un rendement prudent et efficace.

Ce programme de prévention est conforme aux pratiques québécoises et fédérales de prévention en Santé et en Sécurité du Travail selon la loi santé et sécurité du travail et de ses règlements. Ce programme s'intéresse aux activités associées directement ou indirectement aux travaux effectués par l'entreprise Les Services de peinture FL Inc. Il est important de mentionner que compte tenu de l'ampleur des sujets traités. Ce programme constitue un condensé non exhaustif des différentes facettes de la sécurité lors des travaux reliés aux travaux de l'entreprise et à la manipulation de matières dangereuses.

Ce programme de prévention a été élaboré sur la base des renseignements disponibles en février 2023. Il est possible que certaines normes ou réglementations changent pendant l'application du programme. Il est entendu que ce programme est un processus dynamique, qui doit être adapté aux travaux de l'entreprise. Ces changements peuvent entraîner une mise à jour du programme, si des modifications significatives surviennent. Toutefois, à l'exception d'une situation d'urgence, aucune modification au programme ne pourra être apportée sans le consentement préalable de la direction de l'entreprise.

## 1.4 Politique en matière de santé et de sécurité du travail

### POLITIQUE DE L'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE SANTÉ, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

La direction des Services de peinture FL Inc. s'intéresse profondément à la santé et à la sécurité de ses employés. La protection des employés contre les blessures et les maladies professionnelles constitue un objectif continu important pour l'entreprise.

La direction de l'entreprise s'assurera d'offrir un environnement de travail sain et sécuritaire. Tous les employés doivent s'engager à continuer à réduire les risques de blessures. Les Services de peinture FL, en tant qu'employeur, est responsable de la santé et de la sécurité des employés. À titre de président de l'entreprise, je travaillerai conjointement avec la supervision et les travailleurs pour s'assurer que toutes les précautions raisonnables seront prises pour la protection de la santé et sécurité des employés.

Les superviseurs seront responsables de voir au fonctionnement sécuritaire des projets et des chantiers. Ils devront s'assurer que les employés se conforment aux pratiques et aux procédures de travail sécuritaires établies. De plus, les employés recevront les formations et les informations pertinentes à leurs tâches précises afin de maximiser leurs connaissances à l'égard de leurs tâches.

Il est important aussi que chaque employé respecte toutes les consignes sécuritaires en tout temps pour protéger sa santé et sa sécurité en. Les employés doivent se conformer aux lois et règlements en vigueur ainsi qu'aux pratiques et aux procédures de travail sécuritaires adoptées par l'entreprise.

En conclusion, il est dans le meilleur intérêt de toutes les parties de tenir compte de la santé et de la sécurité lors de toute activité reliée au travail. L'engagement envers la santé et la sécurité doit faire partie intégrante de notre entreprise, et ce, à tous les niveaux allant du président jusqu'aux travailleurs.

---

Président de l'entreprise  
Les Services de peinture FL Inc.

## 1.5 Conformité avec la réglementation santé et sécurité du travail

Toutes les lois et les réglementations applicables doivent être respectées, incluant les inspections des lieux de travail ainsi que la certification requise pour le travailleur et les équipements. En voici quelques exemples :

La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) est l'organisme paritaire chargé de son application. La Loi sur la santé et la sécurité du travail (L.R.Q., c S-2.1) a pour objectif l'élimination à la source même des dangers pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs. Le Règlement sur la santé et la sécurité du travail englobe l'ensemble des exigences réglementaires du Québec en matière de qualité du milieu de travail et santé et sécurité du travail.

Le système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT-2015) exige que ceux qui doivent travailler avec ou à proximité de matières dangereuses aient accès à tous les renseignements utiles sur les propriétés dangereuses de ces produits et les précautions à prendre pour les manipuler de façon sécuritaire.

Ces renseignements doivent être communiqués par trois moyens :

- Les étiquettes du fournisseur ou de l'employeur doivent se trouver directement sur les contenants sur le lieu de travail ;
- La fiche de données de sécurité (FDS), plus détaillée, doit être disponible à tout moment ;
- Un programme de formation et d'information ainsi qu'une révision annuelle doit être mis en force par l'entreprise et ses sous-traitants.

## 1.6 Politique en matière de drogue et alcool

L'entreprise Les Services de peinture FL Inc. s'engage offrir un environnement de travail sécuritaire et fiable à tous ses employés et à ses partenaires d'affaires qui reflète non seulement les valeurs de l'entreprise, mais aussi de permettre à l'entreprise de rencontrer ses obligations légales qui sont assujetties aux règlements fédéraux et provinciaux portant sur la consommation de l'alcool et des drogues.

L'entreprise a une tolérance zéro pour la possession et la consommation de drogue ou alcool à tous ses sites de travail. Cette politique de tolérance zéro est disponible au service des ressources humaines et vise à assurer que tout le personnel comprenne bien notre politique. Il est strictement défendu d'utiliser, de consommer, de vendre, de distribuer ou de posséder des drogues illégales ou de l'alcool au travail ou pendant sa présence sur une propriété de nos clients.

Tout employé sous un traitement médical prescrit avec des médicaments pouvant détériorer ses capacités à effectuer son travail doit immédiatement aviser son supérieur immédiat et accepter l'évaluation du superviseur relativement à effectuer son travail en toute sécurité. Il est de la responsabilité de tous et chacun, peu importe son occupation, de participer au programme sur la consommation des drogues et d'alcool dans son milieu de travail. De plus, il est de votre devoir d'aviser votre supérieur si, selon votre jugement, une autre personne enfreint ce programme durant l'exercice son travail.

Les employés qui croient avoir des problèmes associés à l'utilisation des drogues ou de l'alcool peut volontairement demander de l'aide par le programme d'aide aux employés de l'entreprise. La demande sera strictement confidentielle. Les employés peuvent aussi communiquer avec un organisme gouvernemental pour obtenir un soutien relativement à l'abus de drogues ou d'alcool. Lorsque que l'employé initie des requêtes auprès de l'un des services énumérés, cette demande sera traitée aussi de façon confidentielle.

## 1.7 Politique de prévention du harcèlement psychologique et sexuel

Les Services de peinture FL Inc. reconnaît l'importance de ses ressources humaines et leur apport dans la poursuite de sa mission. Des normes inscrites dans la Loi sur les normes du travail protègent le droit des travailleuses et des travailleurs à un milieu de travail exempt de harcèlement psychologique et sexuel (ci-après nommé harcèlement). Le harcèlement peut provenir autant d'un supérieur hiérarchique que d'un collègue ou d'un tiers (client, fournisseur, usager, visiteur, etc.). Ces dispositions de loi établissent également : la définition du harcèlement psychologique et sexuel, les obligations des employeurs, une procédure de recours à la disposition des victimes, les réparations prévues par le recours.

La Loi sur les normes du travail définit ainsi le harcèlement (art. 81.18). Pour l'application de la présente loi, on entend par harcèlement psychologique et sexuel une conduite vexatoire se manifestant soit par des comportements, des paroles, des actes ou des gestes répétés, qui sont hostiles ou non désirés, laquelle porte atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique du salarié et qui entraîne, pour celui-ci, un milieu de travail néfaste. Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour le salarié.

Cette politique pour contrer le harcèlement psychologique et sexuel s'applique à toutes les personnes qui sont à l'emploi de l'entreprise. On peut se prévaloir de cette politique à titre individuel et non de groupe. La présente politique s'applique à tout incident survenu en relation directe avec des événements reliés au travail ou au déroulement des activités de l'entreprise.

La politique pour contrer le harcèlement sexuel demeure en vigueur et les cas en découlant sont régis par ladite politique ainsi que par les dispositions des conventions collectives. La direction de l'entreprise est responsable de l'application de la présente politique et de sa promotion auprès de l'ensemble des employés.

## **1.8 Règles générales de santé et sécurité**

Tout le personnel de l'entreprise et nos sous-traitants doivent :

- Lire et connaître les présentes consignes et s'y conformer ;
- S'engager à respecter les méthodes de travail approuvées ;
- Discuter avec un responsable du site pour toute interprétation des consignes ou procédures de sécurité et rapporter toute situation pouvant représenter un risque
- Il incombe aux employés d'être apte à accomplir leurs tâches. S'exempter de se présenter au travail ou sur un site sous l'influence de l'alcool ou de drogue ;
- S'abstenir de fumer sur les lieux de travail, sauf dans les endroits autorisés ;
- Ne pas conduire un équipement ou chariot élévateur à moins d'avoir suivi la formation à cet effet et que vous avez votre certificat en votre possession;
- Les circuits électriques et les équipements ne doivent être manipulés que par du personnel qualifié et autorisé par un permis de travail. Ne pas tenter de réparer des équipements électriques ou de câblages qui exige une personne qualifiée ;
- Ne pas enlever les étiquettes placées sur les équipements pour signaler un danger ou attester qu'ils ont été verrouillés, sans suivre la procédure de cadenassage. Assurez-vous que les équipements ont été fermés, isolés et verrouillés avant de travailler sur cet équipement ;
- Utiliser des techniques de levage adéquates lors de la manutention de matériaux. Toujours vous tenir loin de toute charge suspendue ;
- Interdire de courir dans les escaliers, les corridors, les ateliers, ni au travail, sauf en cas d'urgence.
- Garder en tout temps son aire de travail propre et en bon ordre ;
- Éviter de porter des bijoux et/ou vêtements amples ou déchirés, lorsqu'on travaille à proximité de machines ou des équipements ;
- En cas d'urgence, suivre les directives et procédures établies ou affichées ;
- Ne jamais conduire un véhicule sans permis de conduire et respecter les limites de vitesse et les règlements, selon le code de la route et les exigences des sites de travail ;
- Se conformer aux directives inscrites sur les affiches et les panneaux (défense de fumer, porter vos équipements de protection, entrée interdite, etc.) ;
- Signaler immédiatement toute blessure à son supérieur immédiat ou tout incident qui a causé des dégâts matériels ;
- S'abstenir de dormir ou lire lorsqu'on est de service, car une vigilance constante est nécessaire afin de protéger les employés et les équipements ;
- Ne jamais utiliser d'air comprimé pour se nettoyer ou nettoyer ses vêtements;
- Les employés piétonniers travaillant dans des secteurs à haute circulation doivent porter une veste de sécurité réfléchissante pour augmenter leur visibilité ;
- Les jeux brutaux et les bousculades sont considérés comme des activités dangereuses qui peuvent causer des lésions. Ces activités ne seront pas tolérées et peut mener à l'expulsion des contrevenants
- De plus, les responsables de l'entreprise ne toléreront pas aucun harcèlement ou conduite vexatoire lors du travail comme des comportements, des paroles, des actes ou gestes qui sont hostiles ou non désirés, et qui portent atteintes à la dignité ou à l'intégrité d'un employé ou travailleur.

## **1.9 Mission et présentation de l'entreprise**

Les Services de peinture FL Inc. a été fondé par François Larose avec comme mandat d'offrir un service professionnel rapide et impeccable pour vos besoins de peinture résidentiel et commercial. L'entreprise est localisée dans la ville de Terrebonne et elle offre leurs services dans la grande région de Montréal, Laval, Laurentides et autres régions selon la disponibilité de l'entreprise. Elle compte plusieurs peintres compétents qui réaliseront vos projets de peinture rapidement. Notre engagement prioritaire est d'offrir un service hautement personnalisé à plusieurs entreprises et propriétés commerciales. Nous cultivons notre réputation pour le souci du détail et la qualité du travail que nous réalisons de satisfaire notre clientèle, tout en respectant les normes de sécurité et environnementales lors de l'exécution des travaux.

### **Valeurs**

Les équipes de l'entreprise sont motivées par l'esprit d'innovation. L'excellence et le professionnalisme de nos employés peintres se reflètent par la qualité de vie en milieu de travail, la qualité des services que nous offrons ainsi que par les solutions économiquement viables que nous apportons aux problèmes de gestion reliés à vos projets.

Nous priorisons l'engagement de tous nos employés dans le développement de nouvelles technologies pour effectuer leurs travaux. La formation en continue des membres de notre équipe de travail fait également partie intégrante des valeurs de notre entreprise.

Les ressources humaines constituent la première force de notre entreprise. Conjuguant expérience et savoir-faire, les responsables de chaque projet doivent s'assurer que les travaux s'effectuent selon les règles de l'art et que tous les travailleurs affectés au projet respectent toutes les consignes de sécurité de notre programme de prévention.

### **Champs d'expertises de nos équipes**

Les Services de peinture FL Inc. offre des services de peinture résidentiels et commerciaux.

#### **Résidentiels**

L'équipe des Services de peinture FL Inc. offre une variété de services de peinture intérieurs et extérieurs personnalisés qui réhaussent l'aspect visuel de votre demeure. Des services qui augmentent votre confort et qui reflètent votre personnalité. Que vous souhaitiez mettre à jour l'aspect traditionnel de votre maison ou que vous souhaitiez le moderniser, l'équipe de Services de peinture FL Inc. aborde chaque projet de peinture avec des connaissances détaillées. Services de peintures FL Inc. est un fournisseur de confiance de services de peinture de haute qualité depuis plusieurs années.

#### **Commerciaux**

Notre gamme de services de peinture commerciale comprend la peinture intérieure, la peinture extérieure, le lavage sous pression, le conseil en couleur et plus encore. Si vous avez une propriété commerciale nécessitant des services de peinture professionnels, nous fournirons une estimation claire et rapide et effectuerons le travail rapidement.

## **1.10 Formation santé/sécurité**

L'entreprise n'hésite pas à investir temps et argent afin d'assurer la mise à niveau du personnel et de rencontrer les exigences de l'industrie autant aux niveaux de compétence des peintres, du contrôle de la qualité lors de l'exécution des travaux en plus d'améliorer leurs connaissances sur de la santé sécurité et la gestion de l'environnement.

Le programme de formation de l'entreprise a pour but de maintenir à jour les connaissances en santé et sécurité des employés grâce à la formation en continu car l'entreprise doit faire face à un large inventaire de projets nécessitant des niveaux de compétence variés de même que plusieurs formations qui sont divisées en deux groupes, soient à l'interne et des formations obligatoires qui seront expliquées dans la section formation du personnel.